AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin\_Registre de copies de lettres envoyées\_ARCH-FAM-2021-0-0815ItemJean-Baptiste André Godin à monsieur Allez fils, 20 octobre [1845]

# Jean-Baptiste André Godin à monsieur Allez fils, 20 octobre [1845]

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

#### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Les relations du document

**Collection Correspondant.e.s** 

Allez frères∏ est destinataire de cette lettre

Afficher la visualisation des relations de la notice.

## Informations sur le document source

CoteARCH-FAM-2021-0-0815 Collation1 p. (39r) Nature du documentBrouillon manuscrit d'une lettre Lieu de conservationFamilistère de Guise

## Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Allez fils, 20 octobre [1845], Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 30/11/2025 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/27468

## Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM; projet EMAN

(Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### **Présentation**

Auteur·e<u>Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)</u>
Date de rédaction<u>20 octobre 1845</u>
Lieu de rédactionEsquéhéries (Aisne)
Destinataire<u>Allez frères</u>
Lieu de destination2, quai de La Mégisserie, Paris

## **Description**

RésuméRéponse à une lettre de monsieur Allez en date du 17 octobre 1845 : facturation de marchandises de la manufacture Godin-Lemaire et sur le retard de leur livraison à Paris. Godin informe Allez fils que les messagers ne partent que tous les 12 à 14 jours, mais qu'il pourrait mettre les marchandises chaque semaine au roulage au prix de 7 F les 100 kg. Il précise en outre qu'il n'a pas expédié par bateau les 20 cuisinières qu'Allez frères voulaient avec table élargie, faute d'en avoir en magasin, et demande, maintenant qu'il en dispose, s'il ne doit pas envoyer quelques appareils par le messager. Il demande si la cuisinière qui a été envoyée d'Amiens portait bien l'adresse d'Allez fils.

NotesLe brouillon occupe la partie médiane du folio 39r.

### Mots-clés

Appareils de cuisson, Distribution des produits, Finances d'entreprise, Fonderies et manufactures "Godin", Transport de marchandises Lieux cités<u>Amiens (Somme)</u>

# Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

NomAllez frères GenreNon pertinent Pays d'origineFrance ActivitéCommerce

BiographieQuincaillerie parisienne au XIXe siècle et dans la première moitié du XXe siècle. Elle distribue les appareils de la manufacture Godin-Lemaire ; la vente des fourneaux en fonte poli de Godin-Lemaire de Guise est un argument publicitaire dont elle se sert au milieu des années 1850. Elle existe sous la raison sociale H. Allez neveu avant 1844, puis E. Allez fils de 1844 à 1855, et Allez frères à partir de 1856. Elle cesse son activité en 1838. La maison est établie : au 2, quai de la Mégisserie jusqu'en 1855 ; au 2, quai de Gèvres et au 1, rue Saint-Martin de 1856 à 1878 ; au 1, rue Saint-Martin et au 11 avenue Victoria en 1878 ; au 1, rue Saint-Martin et au 12, quai de Gèvres après 1880.

Notice créée par <u>Équipe du projet FamiliLettres</u> Notice créée le 29/06/2022 Dernière modification le 26/04/2023



Monsium My film a paries en repeate a rapa fifte de in sourcent pe mus remets nome jour elle seles a presidion que je vous ai faite le 14 shrier prospain . X vous sous plaignes du atare de a danier en voi par vous più da voje egan que l'élessagnes ne partit que tous les 12 ut intervale ut some force power liter a surais oblige de rumette an routage it p noi pu obtinio perquisi queus wad friend de 1 fo % hilog power paris de ce pria pe pourrais vous capivier toutes les semaines. une autre urusastano me fait craindre que 10 reproduires encome dante contración a larinir sous ne me demanders que des tables relargies vous enver que pe manarior pas en magain de mai vone que jusquier vous mettre a batique les 20 misimures que is maring demandies pour atte vie . maintenant que se presa be methor mest it par a craining quelque totand dans lavistare. us office ne rous oblige a vous fournir dans certain quantité De lables ordinaire. pe wais quit states tien de profiler encore de prochain depart du Missager pour un entrine parties Quailly me in par fothe probable letter de la misimin qui rous super super solle solle solle est a 2 fogus par un proposibile en a moment la lumps me nothit rate advesse elle est a 2 forpes par consegu manque pour mouaper de modeles est quelquebose d'analogue a a good nows mintuling good p sous in parte tout a peris mais ust pour til prochais + prepart major de mentindre parter vous pour le pagement des effects que vous arier laistissa pager luce mes Dirannes de l'annie de minute pe vous prier de prendre not que pour la regularté des witurs je prende la liberte de disposer dur sous au 34 y bu prochain de la somme de for 365,00 promes tout sole jusque et compris ma fieterede 12 avril Dunies que sous partait ma lettre de 14 da mine mis. naifly min die le bien trouse 21 6 bre Moasine Selve louis a july fe vous remiter à disdus factures à ma hitrame de a pour the believe a for 362.00 don't wint je ervis deroir dous rappeler que sous murudely suo mes facture du 19 don't 10 you 14hh un somme de for blevon Tunas de sous ai histor un poile le 24 mais 64 ou rundling one forces wough is atte down me sous pur de gours of de San